

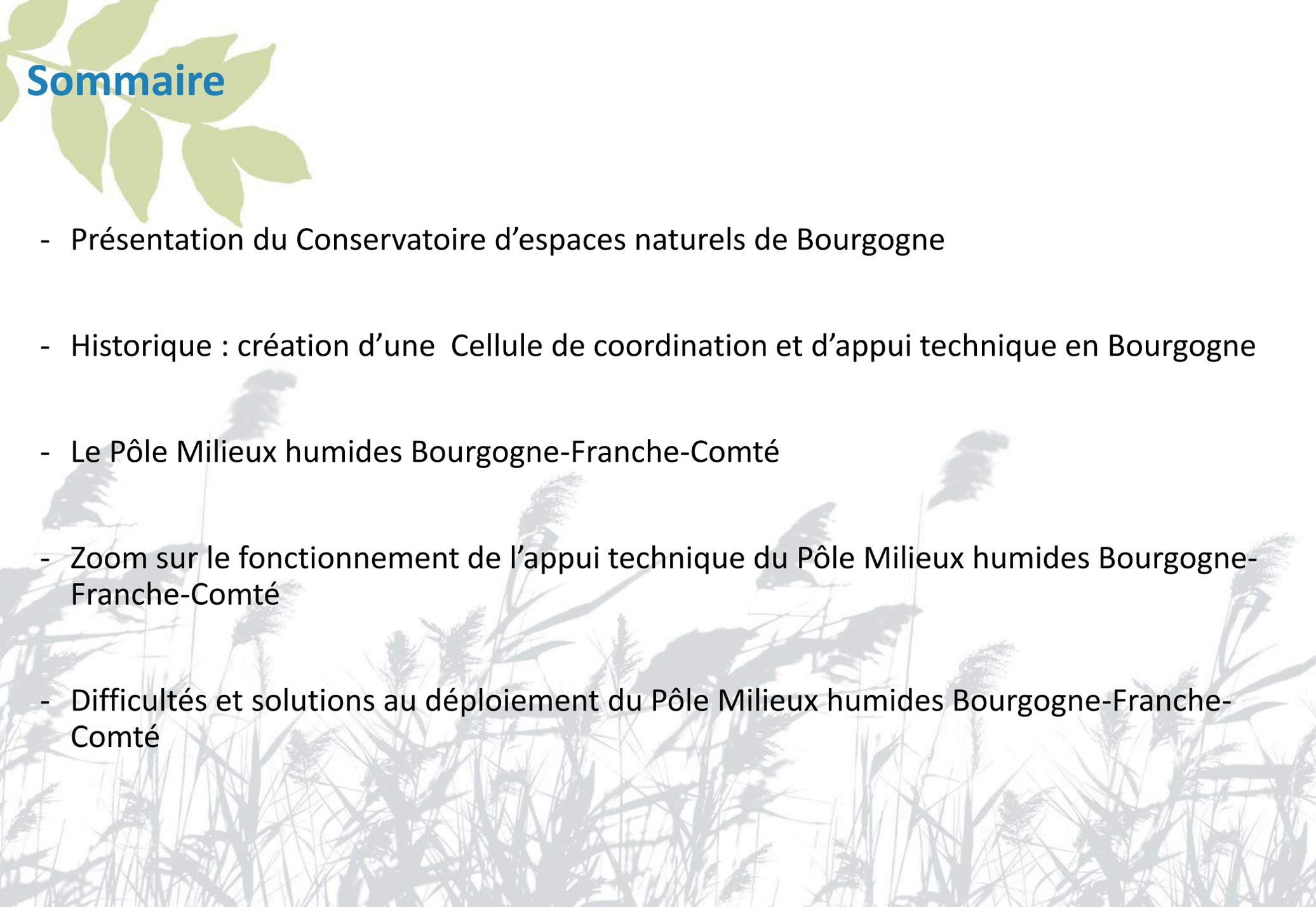


# Animation territoriale d'une cellule d'assistance technique zone humide : le Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté

*Decize, 7 novembre 2019*



# Sommaire

- Présentation du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
  - Historique : création d'une Cellule de coordination et d'appui technique en Bourgogne
  - Le Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté
  - Zoom sur le fonctionnement de l'appui technique du Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté
  - Difficultés et solutions au déploiement du Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté
- 



# Présentation du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne



Conservatoire  
d'espaces naturels  
**Bourgogne**



# Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

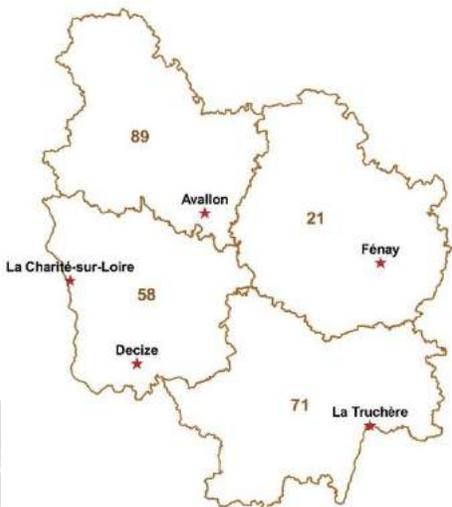
Association  
Loi 1901



Création en  
1986



700 adhérents

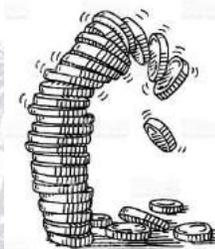


Conservatoire  
d'espaces naturels  
Bourgogne

31 salariés



Budget annuel  
2,2 millions €



Adhérent Espaces  
naturels de France



Agrément Etat  
et Région

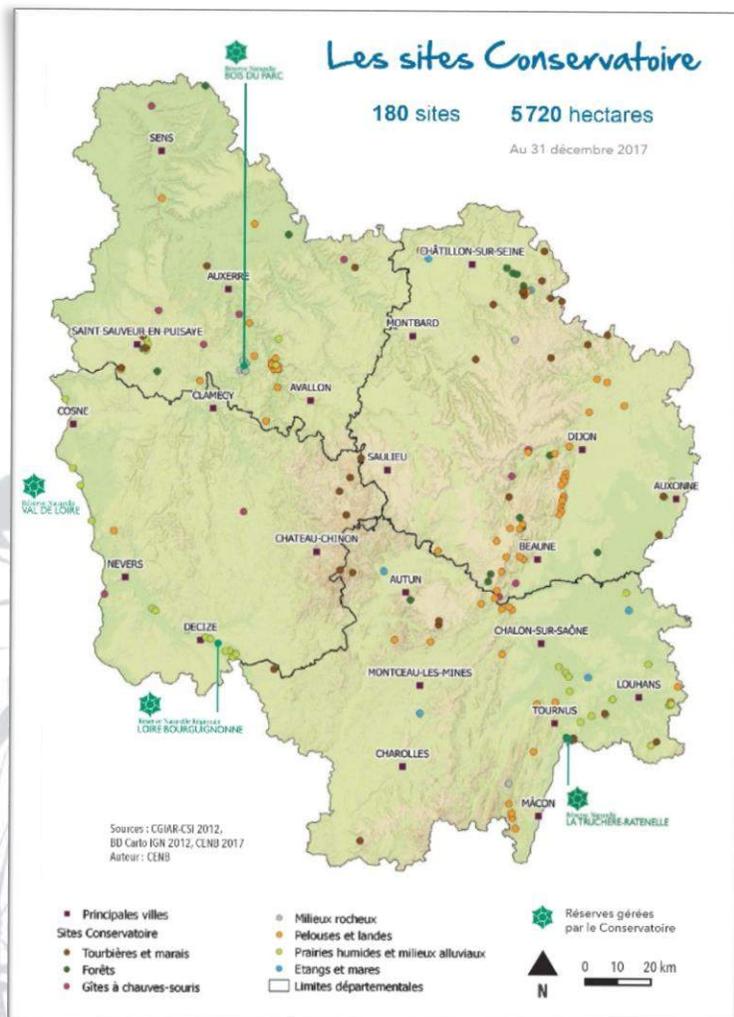


Connaître

Protéger

Gérer

Valoriser



13 % divers



5 % forêts



6 % tourbières  
et bas-marais



34 % pelouses  
sèches



42 % écosystèmes  
alluviaux



## Trois champs d'actions :



**Gestion des sites**  
: études, travaux,  
suivis  
scientifiques



Mise en œuvre  
de **programmes**  
de **préservation**  
de milieux  
naturels et  
d'espèces à  
l'échelle de la  
Bourgogne



**Sensibilisation**  
et **éducation** à  
l'environnement





# Historique en Loire-Bretagne bourguignonne : la création d'une Cellule de coordination et d'appui technique en Bourgogne



# Pourquoi une Cellule de coordination et d'appui technique en Bourgogne ?



Intérêts communs : atteinte du bon état écologique, préservation et restauration des milieux humides

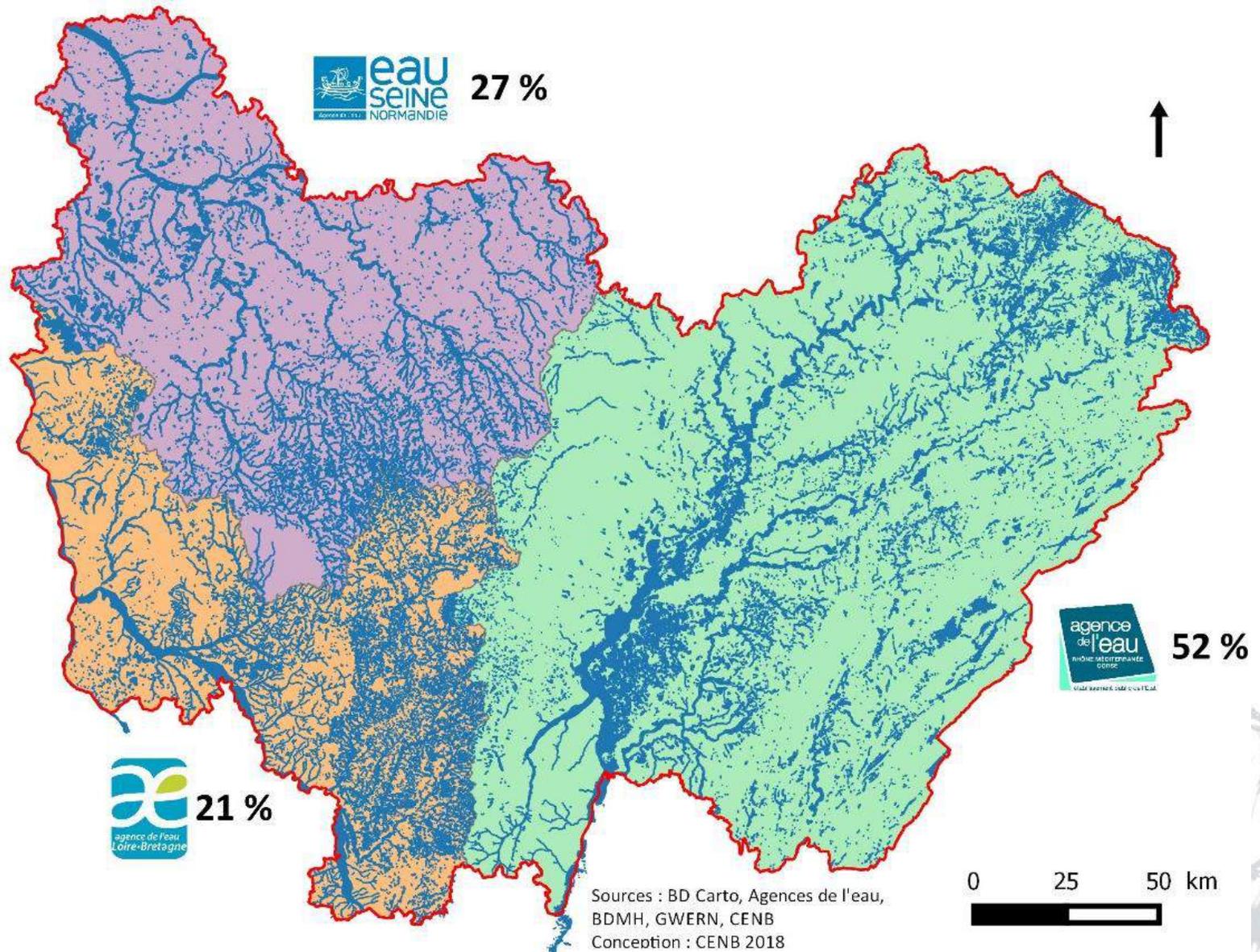


Convention CENB / AELB 2014 – 2016 pour la création d'une Cellule d'assistance technique

## Objectifs :

- Assurer la préservation et l'amélioration de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;
- Réaliser les objectifs du Sdage 2010 – 2015 du bassin Loire Bretagne ;
- Organiser une synergie optimisée entre l'AELB et le CENB pour développer et promouvoir les opérations à mener pour atteindre ces objectifs.

# Pourquoi une Cellule de coordination et d'appui technique en Bourgogne ?



# Thématiques d'intervention de la Cellule de coordination et d'appui technique en Bourgogne ?

Deux niveaux d'actions :

## **Régional :**

- Cadrage et coordination pour homogénéiser les méthodes d'acquisitions de connaissance sur les milieux humides
- Informer sur les données milieux humides en Bourgogne

## **Territorial :**

- Appui technique et méthodologique pour le lancement des inventaires et autres actions concernant les milieux humides auprès des acteurs de l'eau (CT ou SAGE)
- Pré-localisation et hiérarchisation des enveloppes de milieux humides sur les bassins-versants du territoire ;
- Diffusion des connaissances sur les milieux humides et sensibilisation des acteurs locaux.



# Le Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté



# Pourquoi un Pôle Milieux humides en Bourgogne-Franche-Comté ?

## Historique

2 outils équivalents préexistants portés par les CEN



**Cellule Milieux humides de Bourgogne  
depuis 2014**



**Animation régionale en faveur des  
zones humides depuis 2012**

### **Lancement effectif du Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté**

- > Au 1er janvier 2017 à l'échelle du bassin RMC
- > Au 1er janvier 2018 à l'échelle régionale

# Comment fonctionne le Pôle Milieux humides ?

## Objectifs et structuration

### Objectifs opérationnels :

- Répondre aux besoins des acteurs des territoires en développant et en diffusant des outils mutualisés et en apportant des conseils techniques
- Aider à la cohérence dans les actions conduites
- Dynamiser un réseau d'acteurs techniques : gestionnaires, animateurs territoriaux, services de l'Etat...
- Servir de relais entre les acteurs locaux et territoriaux, et les échelles décisionnaires (régionales, de bassin, nationales)



### *Cellule d'appui*

*Appui aux inventaires et à la diffusion des données*

*Appui technique aux stratégies d'intervention*

*Appui technique aux opérations*

*Appui à la valorisation et à la sensibilisation*

*Gouvernance/ suivi du Pôle MH*

*Réseau d'acteurs des MH*

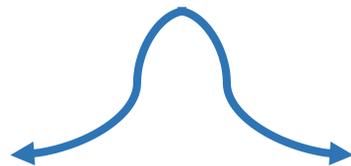


# Zoom sur le fonctionnement de l'appui technique du Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté



# Les réponses aux sollicitations : fonctionnement

Sollicitation



Demande de données d'inventaire, d'informations, de bibliographie, de photos, de relectures, etc.



Réponse directe

Demande de conseils de gestion ou d'aménagement à voir sur le terrain



Prise de contact avec la structure porteuse du Contrat de milieux



Rencontre sur le terrain de la personne avec la structure porteuse du Contrat de milieux

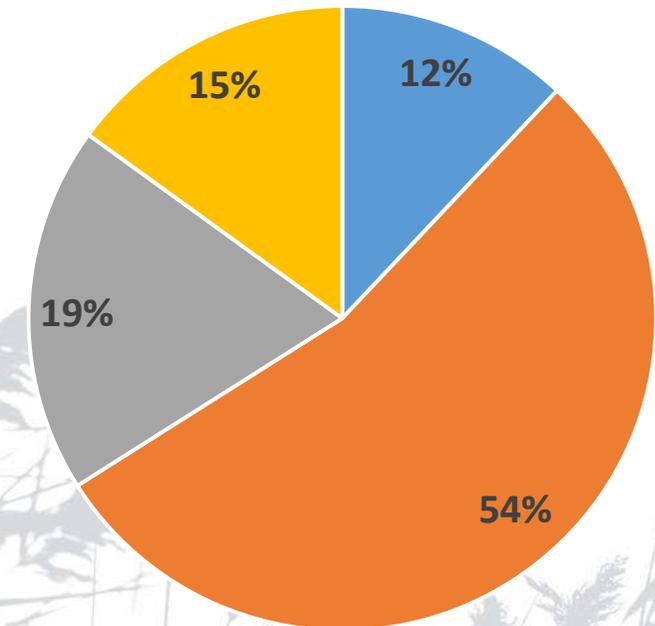
**Pôle MH = relais avec les acteurs du territoire quand ils existent**

# Les réponses aux sollicitations : nombre et type

Année	Nombre d'assistance technique en BFC
2017	84
2018	64
2019	62
<b>Total général</b>	<b>210</b>

+ Transmissions de données milieux humides (environ 60 transmissions par an)  
+ Réunions diverses : suivi des inventaires, participation formations, etc.

Par type d'assistance



■ Inventaire      ■ Opération  
■ Sensibilisation      ■ Stratégie

# Les réponses aux sollicitations : structures

Type de structure	Pourcentage
Collectivité territoriale	24%
EPTB, EPAGE, Syndicat de rivière	24%
Association (CEN, CPIE, FDC, LPO...)	16%
Conseil départemental	8%
Services de l'Etat	8%
Particulier	7%
Chambre d'agriculture	5%
Bureau d'étude	5%
PNR	2%
ONF	1%
Université	1%
Fondation	1%
Muséum	1%
ONG	1%
Parc National	1%
VNF	1%
	100 %

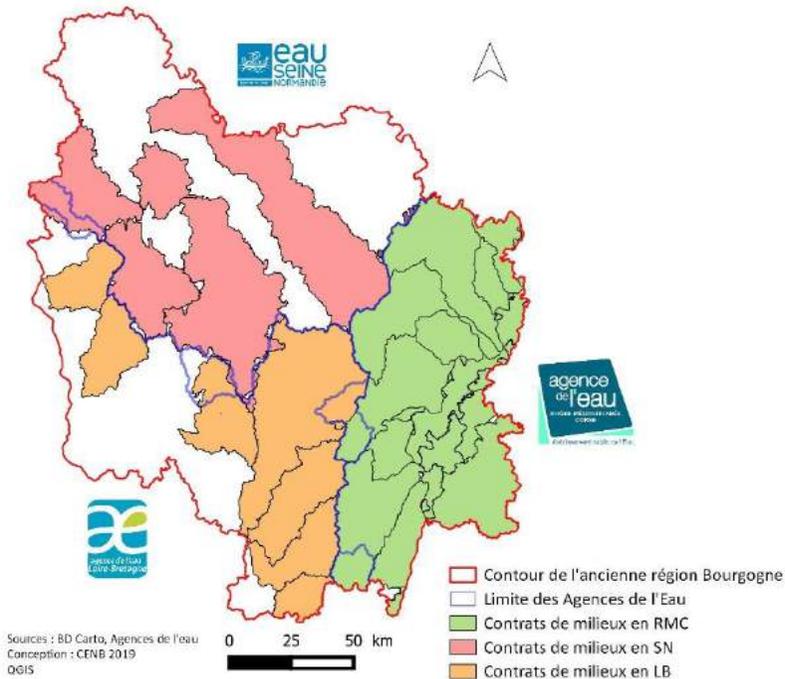


# Difficultés et solutions au déploiement du Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté



# Déploiement du Pôle Milieux humides : difficultés et solutions

- Limite entre **l'assistance technique** et le **portage de l'action** parfois difficile à faire comprendre
- **Nombreuses sollicitations** toute l'année de façon hétérogène -> difficulté de **répondre rapidement**
- **Secteurs sans Contrats de milieux** en Loire-Bretagne et Seine-Normandie : communes ne savent pas toujours vers qui se tourner -> développement d'une plaquette de présentation du Pôle Milieux humides à destination des élus



# *Merci pour votre attention*

## **Contacts :**

### En Bourgogne :

*Cécile DIAZ – Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne*

*03 80 79 25 99 - 06 23 80 61 39*

*[cecile.diaz@cen-bourgogne.fr](mailto:cecile.diaz@cen-bourgogne.fr)*

### En Franche-Comté :

*Adeline LEPOULTIER – Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté*

*03 81 53 04 20*

*[adeline.lepoultier@cen-franchecomte.org](mailto:adeline.lepoultier@cen-franchecomte.org)*